



D E C I S I O N D U M A I R E
N° 2025-08-003

Objet : Confirmation Devis téléphonie mairie+école

Vu la délibération du conseil municipal n°2020-50 en date du 24 Juillet 2020, qui en vertu de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, donne délégation à Monsieur le Maire pour certaines attributions pendant son mandat, et notamment celle du paragraphe n° 4 qui l'autorise à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de travaux, de fournitures ou de services, d'un montant inférieur ou égal à 214 000€ HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu le décret n°2024-1217 du 28 décembre 2024 relatif au seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés de travaux ;

Considérant la nécessité de changer le système de téléphonie devenu obsolète à l'école et à la mairie,

Considérant le devis de la société Bcontact pour une solution comprenant le matériel, les abonnements, les communications, la maintenance et l'installation,
Monsieur Régis SIMOND, Maire de Risoul

D E C I D E

Article 1 : Principales caractéristiques

De valider le devis de la société Bcontact, portant sur le système de téléphonie de l'école et de la mairie pour un montant mensuel de 820.00€ H.T sur 5 ans et des frais d'installation de 1750€ H.T.

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Monsieur Régis SIMOND, Maire de Risoul, est autorisé à confirmer le devis de Bcontact et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux opérations prévues et reçoit tous les pouvoirs à cet effet.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Risoul, le 8 août 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210501193-20250808-DECM2025-08-003-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/08/2025

Publication : 12/08/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Maire,
Régis SIMOND.

